



## **ARRETE MUNICIPAL** **PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION** **FACE AU 841 ROUTE D'ARRAS (RD939)**

Le Maire de la Commune de RAILLENCOURT SAINTE OLLE (Nord),  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,  
Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L 131-1 et R 131-1 à R 131-11,  
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8<sup>e</sup> partie - signalisation temporaire,  
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,  
Vu la demande des Ets GLACET, rue du calvaire – 59267 Flesquières en date du 23 aout 2022  
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents.

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : La circulation sera restreinte à hauteur du 841 route d'Arras du lundi 12 septembre 2022 au mercredi 21 septembre 2022 inclus.

**ARTICLE 2** : La circulation sera basculée sur demie chaussée et alternée par feux tricolores de chantier.

**ARTICLE 2** : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera toléré sur l'emprise de la zone des travaux, excepté pour les véhicules de chantier. La vitesse sera limitée à 30 Km/H.

**ARTICLE 3** : Les restrictions de circulation seront portées à la connaissance des usagers par les panneaux adéquats. La pose et la maintenance de cette signalisation seront à la charge de l'entreprise qui exécute les travaux.

**ARTICLE 4** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**ARTICLE 5** : Monsieur le Commissaire de Police de CAMBRAI, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 6** : Ampliation à :  
Ets GLACET – 11 rue du calvaire – 59267 Flesquières  
Mr le Commissaire de Police de Cambrai  
Mr le Responsable de la voirie départementale, Park Service à Cambrai

Fait à Raillencourt Sainte Olle, le 24 aout 2022

Le Maire,  
Bernard de Narda

